



# Handiscoop

Bulletin mensuel du BSEIPH

Vol1 - No. 27

Jun 2017

## Le BSEIPH remobilise ses efforts en faveur des personnes handicapées

Page 3...





## Activités du BSEIPH

Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

### Le Conseiller Technique Handicap présente un bilan satisfaisant de ses services

Le Conseiller Technique Handicap (CTH) au Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées, Odel Eléazard, a présenté, le lundi 26 juin 2017, le rapport de ses activités en présence du Secrétaire d'Etat, Gérald Oriol Jr et des représentants des institutions partenaires du BSEIPH dans le cadre du projet KONEKTE, développé avec l'OMRH, financé par l'USAID et exécuté par le Consortium MSI/CFET.

Un bilan avec des objectifs atteints et d'autres retardés par la conjoncture, le travail du CTH de juillet 2016 à juillet 2017 satisfait plus d'un. « Il a été bénéfique pour le BSEIPH de travailler avec M. Eléazard. Cela nous a permis de faire des réflexions sur le long terme et d'aborder certains dossiers importants tels qu'un rapport à soumettre au comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies », a affirmé le Secrétaire d'Etat. Le projet KONEKTE vise en effet à supporter et à favoriser la mise à disposition de conseillers techniques au service de certaines institutions publiques dans un contexte de renforcement institutionnel.

Telles que ses tâches ont été définies, le Conseiller Technique Handicap a apporté un appui technique au Comité Interministériel de Suivi en matière de Handicap (CISH) dans le but d'aider cette institution à coordonner et à harmoniser les politiques publiques dans le domaine du handicap en vue de l'édification d'une société inclusive. M. Eléazard a contribué à la révision du module sur le handicap destiné à la formation des infirmières et certains documents de formation en usage au BSEIPH, a animé des séances de formation sur le module portant sur le handicap et a appuyé le renforcement des capacités des cadres du BSEIPH.

Monsieur Eléazard a également participé à d'autres activités

Page 5...



### Section 3 Aménagement des sites scolaires et des centres universitaires



**Article 41-** Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle s'assure que les édifices scolaires, universitaires et professionnels construits après l'entrée en vigueur de la présente loi, sont aménagés en vue de répondre aux besoins des personnes handicapées, en facilitant leur mobilité et leur apprentissage scolaire.

Cette disposition s'applique aux édifices abritant des institutions publiques ainsi qu'à ceux abritant des institutions privées, qu'ils soient loués ou non loués.



## Sommaire

- Page 1- Le BSEIPH remobilise ses efforts en faveur des personnes handicapées
- Page 2- Le Conseiller Technique Handicap présente un bilan satisfaisant de ses services
- Page 2- De la loi du 13 mars 2012
- Page 3- Personnes handicapées, une catégorie sociale abandonnée
- Page 6- Grande célébration de la journée mondiale de la Fonction publique
- Page 7- Le module "Orientations inclusives et éducation spéciale" finalisé
- Page 8- Plaidoirie des organisations de personnes handicapées
- Page 9- EN BREF
- Page 12- Galerie de photos



Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

## Activités du BSEIPH

### Personnes handicapées, une catégorie sociale abandonnée

La faim, la pauvreté, l'inaccessibilité au logement, tels sont, entre autres, les problèmes auxquels sont confrontées les personnes à déficience physique dans le département du Nord-Ouest. Cette catégorie d'hommes et de femmes, constituant un secteur vital comme tous les autres secteurs de la vie nationale, est livrée à elle-même. En dépit de l'existence du Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées, les conditions de vie de ces concitoyens et citoyennes font encore pitié.

Interrogé par le quotidien Le National, le mardi 06 juin 2017 en son domicile privé, le coordonnateur de l'organisation « Vision sur les handicapés du Nord-Ouest (VIHANO) », Jean Baptiste Meprius n'a pas hésité à décrire avec peine les conditions humiliantes dans lesquelles se trouvent les membres de ce secteur. « Nous sommes des laissés-pour-compte. Il n'y a véritablement pas de gens qui pensent à ce secteur. Malgré nos cris d'alarme, nous ne parviendrons pas à surmonter les obstacles liés à la stigmatisation », se plaint un non-voyant, qui toutefois, se montre plein d'espoir.

Selon le coordonnateur de VIHANO, ils sont légion les personnes handicapées qui passent leur nuit à la belle étoile. La plupart de ces dernières bénéficient des gestes de quelques volontaires, mais parfois dans des conditions humiliantes.

Le manque d'accès à l'alimentation constitue également le point fort de la souffrance de cette couche défavorisée, le leader du VIHANO s'est montré frustré du fait que les personnes handicapées crèvent dans la misère, dans la crasse, pourtant, beaucoup d'entre elles ont d'énormes capacités de création. Les personnes handicapées pourraient elles-mêmes, prendre soin de leur quotidien, sans recourir à la mendicité, estime Jean Baptiste Meprius, qui a par ailleurs souligné le droit à un mieux-être dont

Page 4...

...Page 1

### Le BSEIPH remobilise ses efforts en faveur des personnes handicapées



Gérald Oriol Jr. lors d'une séance d'échanges avec la BID.

Depuis son installation à la tête du Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées le 4 avril 2017, le Secrétaire d'Etat Gérald Oriol Jr multiplie des séances de travail avec des acteurs du secteur public comme du secteur privé ainsi que des organisations non gouvernementales en vue de mobiliser des actions en faveur des personnes handicapées.

Dans cette démarche, M. Oriol a déjà rencontré le Premier ministre Jack Guy Lafontant, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), le Fonds d'Assistance Economique et Social, la Banque Interaméricaine de Développement, l'Union Européenne, l'USAID, les ambassades du Brésil, du Japon, du Mexique et du Canada. Il a aussi rencontré des représentants des différents réseaux de personnes handicapées tels le Réseau Associatif National pour l'Intégration des Personnes Handicapées (RANIPH), la Fédération Haïtienne des Associations et Institutions des Personnes Handicapées d'Haïti (FHAIPH), la

Page 5...



## Activités du BSEIPH

Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

...Page 3

### Personnes handicapées, une catégorie sociale abandonnée

disposent les personnes à déficience physique dans le département du Nord-Ouest.

Afin d'orienter les éventuelles aides des institutions ou des personnes humanistes à l'endroit des personnes handicapées, la Vision sur les Handicapés du Nord Ouest subdivise les membres des 19 associations faisant partie de cette organisation, selon leurs capacités et leurs potentialités. Les personnes handicapées cultivateurs se regroupent aussi. Un deuxième regroupement concerne les femmes commerçantes et une troisième catégorie comprend les professionnels, suivant les explications recueillies du coordonnateur de VIHANO. Pourtant, les appuis à ce secteur tardent encore à arriver. Car les institutions qui prétendent investir dans le social et même l'État à travers le Bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées semblent inconscients de la situation socioéconomique difficile de ce secteur.

En ce qui a trait à la justice, le leader du secteur dénonce la non-application des articles 13, 16 et 53 de la loi portant sur l'intégration des personnes handicapées. Au tribunal, déplore-t-il, elles sont souvent stigmatisées par certains magistrats assis. Dans les procès, à tort ou à raison, les juges ne tiennent pas compte de leur déficience physique. Or, les déficiences n'enlèvent pas aux personnes handicapées le droit de leur octroyer raison, quand la justice elle-même leur est due, rappelle Jean Baptiste Meprilus qui fait savoir que l'article 75 de cette même loi fait obligation aux dirigeants de préserver une portion dans les distributions aux victimes en cas de catastrophe naturelle.

Dans ce cas, il semblerait que l'Église Catholique est la seule institution dans la région qui partage avec les personnes handicapées leur situation tragique, pour avoir donné en don à ce secteur, un terrain dans la ville de Port-de-Paix destiné à la construction d'une maison d'accueil pour les handicapés des

rues. Un don octroyé depuis plus de 10 ans, à date rien n'est fait en vue d'ériger ce bâtiment à la faveur des personnes handicapées. « Nous voulons avoir une maison qui est la nôtre, mais les moyens financiers nous manquent », indique M. Jean Baptiste Meprilus.

Considérant les personnes handicapées comme membres à part entière de la vie nationale devant aspirer à un mieux-être, à une meilleure condition de vie comme tout le monde, le coordonnateur de la VIHANO, s'adresse au premier ministre Jack Guy Lafontant et à l'administration du président Jovenel Moïse pour qu'ils puissent inscrire la question des personnes handicapées dans la liste de leurs priorités. Élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à accompagner cette couche vulnérable de la population haïtienne est d'une importance vitale, selon M. Jean Baptiste Meprilus qui plaide en faveur de la création d'activités génératrices de revenus pour ces hommes et ces femmes à besoins spéciaux. Les personnes ayant des handicaps ne sont pas automatiquement celles-là qui doivent cheminer leur vie dans la mendicité, d'après le responsable de VIHANO.

Soulignons que les cris de ce secteur se font entendre partout à travers le département du Nord-Ouest, surtout à travers les médias. Pourtant la situation de ces membres reste et demeure la même, en attendant une intervention des responsables.

Source: Le National

**FIN**



Aimez notre page  
[Facebook.com/BSEIPH](https://Facebook.com/BSEIPH)



Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

## Activités du BSEIPH

...Page 2

### Le Conseiller Technique Handicap présente un bilan satisfaisant de ses services



M. Odel Eléazard lors de la présentation de son bilan.

parallèles notamment à des rencontres post-ouragan Matthew à des fins de plaidoyer pour la prise en compte des personnes vivant avec un handicap dans les interventions après le désastre, à diverses séances de travail du Comité de réflexion sur la thématique Genre et Handicap. Aussi, en juin 2017, il a participé au forum sur le renforcement du cadre juridique haïtien relatif aux droits et à l'inclusion sociale des personnes handicapées et a intervenu sur le sujet "vote et ratification des instruments juridiques nationaux et internationaux sur le handicap : Historique, rôle de la Société Civile".

« L'expérience s'est révélée bénéfique et positive à plus d'un titre et c'est dans cette perspective que le processus a été entamé par le BSEIPH en vue du renouvellement du contrat du Conseiller Technique », s'est félicité Odel Eléazard. Les responsables du BSEIPH envisagent un renouvellement de services pour une année supplémentaire en vue de l'accomplissement d'une série de responsabilités très importantes pour l'institution en particulier et pour le secteur des personnes handicapées en général.

**FIN**

...Page 3

### Le BSEIPH remobilise ses efforts en faveur des personnes handicapées



Coalition Nationale d'Organisations pour l'Intégration des Personnes Handicapées (CONOIPH).

« Nous avons eu une rencontre intéressante avec la CNMP et avons travaillé ensemble en vue de voir comment cette commission pourrait établir un mécanisme qui tient compte des normes d'accessibilité universelle lors de l'attribution d'un marché public selon les vœux de l'article 27 de la loi portant sur l'intégration de personnes handicapées », a précisé le Secrétaire d'Etat.

Grâce à cette initiative, le Secrétaire d'Etat espère mobiliser des ressources et porter les bailleurs internationaux et les acteurs du secteur public à se pencher davantage sur la thématique du handicap en vue de mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

**FIN**



## Activités du BSEIPH

Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

### Grande célébration de la journée mondiale de la Fonction publique



Groupe de fonctionnaires publics lors du récital faisant valoir leurs droits et devoirs au sein de la fonction publique.

Pour la quatrième année consécutive, l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) a commémoré la Journée Mondiale de la Fonction Publique. Le centre de convention et de documentation de la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accueilli un beau spectacle pour l'occasion.

La célébration a eu lieu au 23 juin 2017. Il était un peu plus de 10h du matin quand les organisateurs ont accueilli les invités avec une grande convivialité. Ces derniers sont pour la majorité des travailleurs de longue date de la fonction publique. Cette journée a été en effet l'occasion de mettre à l'honneur et de rendre un hommage bien mérité aux hommes et aux femmes qui travaillent, sans relâche, souvent dans des conditions difficiles, pour offrir des services à la population.

La journée a été commémorée autour du thème "Des ressources humaines valorisées au service du développement national". Cette année, la journée a été célébrée avec une participation remarquable de diverses entités de l'Etat comme c'était le cas du Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH). L'équipe du BSEIPH a plaidé, entre autres, pour le respect du quota d'au moins 2% dans l'administration publique exigé par la loi du 13 mars 2012 et pour l'accessibilité de l'environnement bâti. « Moun andikape yo gen

dwa ak kapasite menm jan ak tout moun. Jan lalwa mande l , an n respekte kwota 2% pou pi piti moun andikape yo epi an n rann tout biwo leta yo aksesib pou garanti enklizyon yo nan administrasyon piblik la", a déclaré Marquise Denis, une employée du BSEIPH. Une initiative de l'OMRH, chargé de l'organisation des activités, vivement applaudie par le BSEIPH.

La réforme et la dynamisation de la fonction publique a été au centre de toutes les interventions à la cérémonie. « La force d'un pays réside dans la force de ses ressources humaines », a déclaré Josué Pierre Louis, Coordonnateur Général de l'ORMH, dans son discours de circonstance. Il a vivement salué les efforts du gouvernement de faire de la réforme administrative une priorité. Il a également plaidé pour un service public de qualité « car, dit-il, le citoyen est la raison d'être de l'administration publique.»

M. Pierre Louis a dit prendre note des plaintes du public pour le mauvais accueil dans certaines institutions de l'Etat, la complexité dans les procédures administratives, les difficultés d'accéder aux informations et la corruption qui sévit au sein de l'administration publique et promet de travailler à rendre l'administration publique plus efficace. Selon lui, une administration publique d'excellence est le pilier du développement.

Même son de cloche du côté du Premier Ministre, Jack Guy Lafontant, qui prêche pour la valorisation de l'administration publique aussi bien que des efforts pour la consolidation de l'Etat de droit. « Sans une bonne administration, aucun état ne peut prétendre d'avancer sur le chemin du développement », a-t-il dit. Plus d'une vingtaine de fonctionnaires, cadres et membres du petit personnel, ont été honorés par l'OMRH à cette occasion. Ceux-ci ont reçu une plaque d'honneur. Ce qui prouve déjà les mots du Premier Ministre disant « apprécier à sa juste valeur le dynamisme, l'esprit de sacrifice et le sens patriotique qui animent ces hommes et ces femmes dévoués à la cause du service public ».

**FIN**

[www.seiph.gouv.ht](http://www.seiph.gouv.ht)



Aimez notre page  
[Facebook.com/BSEIPH](https://www.facebook.com/BSEIPH)



Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

## Activités du BSEIPH

### Le module "Orientations inclusives et éducation spéciale" finalisé

Les derniers travaux pour adapter le module "Orientations inclusives et éducation spéciale", destiné à la formation des maîtres, ont été achevés. Le document a été présenté en juin dernier au local du Centre d'Education Spéciale (CES) en présence du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées, Gérald Oriol Jr.

Ce document produit par un groupe d'experts de l'Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INS HEA) pour le compte du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et du Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH), avec le support de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), a été révisé et adapté à la réalité haïtienne dans le cadre du projet Réseau Education Inclusive financé par Christian Blind Mission (CBM). Une équipe de professionnels dans la formation d'enfants vivant avec déficience a participé aux travaux. « Si ce document est mis en application, les enfants à déficience pourront intégrer les écoles régulières », explique Maryse Jean Jacques, Directrice du CES. Elle a été l'une des participants à travailler sur le document.

Le module Orientations inclusives et éducation spéciale est un outil destiné à la formation de l'ensemble des enseignants et directeurs d'écoles, du préscolaire à la fin du secondaire et de l'enseignement professionnel. Il vise à répondre aux exigences de la loi du 13 mars 2012 en fournissant aux futurs intervenants en milieu scolaire des éléments de base leur permettant d'organiser leurs pratiques pédagogiques en tenant compte de la diversité des besoins présentés par les élèves.

Structuré en 11 unités d'enseignement, ce module se veut d'apporter des réponses au droit à l'éducation de tous les enfants. Les trois axes autour desquels s'organise ce document sont consacrés aux orientations inclusives, relatent la diversité des apprenants et identifient les ressources et outils existants pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de certains élèves.

La conception de ce document démystifie le handicap, le replace et lui donne une autre vision dans la société. Les travaux de finalisation ont consisté, entre autres, à expliquer les différentes

théories et à les mettre dans le contexte haïtien.

Le module aidera les pédagogues à avoir des connaissances de base leur permettant de repérer un enfant avec une déficience dans une classe et de prendre en charge, en salle de classe, chaque type de handicap. Madame Jean Jacques attire également l'attention sur la nécessité que le professeur collabore avec d'autres professionnels. « Le professeur doit être seulement le professeur. Il ne doit pas s'occuper de la déficience de l'enfant mais doit pouvoir le reconnaître et le référer aux professionnels compétents », dit-elle se réjouissant que le module offre toutes les techniques d'identifier un enfant à besoins éducatifs spéciaux.



Maryse Jean Jacques du CES.

FIN



## Activités du BSEIPH

Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

### Plaidoirie des organisations de personnes handicapées

**M**oins d'une semaine après le forum du groupe de réflexions et d'initiatives de personnes handicapées (GR) sur le thème « Le renforcement du cadre juridique haïtien relatif aux droits et à l'inclusion des personnes handicapées », les travaux en atelier ont été présentés, le mardi 6 juin 2017, dans les locaux de la Société Haïtienne d'Aide aux Aveugles (SHAA).

Dans le forum organisé récemment à l'hôtel Oasis, les différents participants étaient réunis en atelier pour travailler sur plusieurs thématiques. Ils ont formulé et présenté leurs recommandations à l'assistance. Le GR a tenu bon de les présenter au grand public. Il s'agit d'une série de recommandations visant à exhorter les parlementaires à ratifier le traité de Marrakech, à considérer les modifications portées dans certains projets et propositions de loi concernant les personnes handicapées et à les voter également.



Vue du local de la SHAA.

De son côté, le président de la Fédération Haïtienne des Associations et Institutions de Personnes Handicapées (FHAIPH), Louis Arlext Noël, a présenté les différents ajouts et modifications opérés et proposés dans les textes de loi. Il en a profité pour faire le plaidoyer pour la mise en application des lois une fois votées au Parlement. « Posséder des droits dont on ne peut même pas jouir, c'est comme ne pas en avoir », a soutenu

Louis Arlext Noël.

Plus loin, le responsable de la FHAIPH qualifie de scandaleux le fait que les autorités n'aient pas pris en compte les enfants handicapés dans le projet de loi sur le Fonds National de l'Éducation (FNE). À cet effet, il invite les honorables sénateurs à corriger cette forme d'injustice sociale qui, selon l'article 2 de la convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies, est considérée comme une forme de discrimination.

Pour sa part, le Dr Michel A. Péan propose que l'on forme deux commissions : une première, interministérielle, sera chargée de coordonner et de contrôler la mise en application des politiques publiques au profit des personnes handicapées et la deuxième, indépendante, de suivi et d'évaluation. Le Dr Péan compte sur l'appui de tous les citoyens pour opérer des changements réels dans les conditions de vie des personnes handicapées. « Si on appliquait rien que 1 à 2% dans les lois proposées, on aurait assurément un changement réel dans les conditions de vie des personnes handicapées en Haïti », croit-il.

Par ailleurs, le groupe de réflexion, dans le cadre de ce forum, en a profité pour élaborer une proposition de loi portant sur l'accessibilité. Celle-ci permettra aux personnes handicapées d'avoir accès à l'ensemble des services disponibles.

Source: Le Nouvelliste

**FIN**

[www.seiph.gouv.ht](http://www.seiph.gouv.ht)

Suivez-nous sur  
**Twitter**



**@BSEIPH**



Aimez notre page  
**Facebook.com/BSEIPH**





Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

## Activités du BSEIPH

### EN BREF

#### Petit-Goâve

### Visite du SE à la Mairie de Petit-Goâve

Lors de son passage à Petit-Goâve, le 21 juin 2017, le Secrétaire d'Etat Gérald Oriol Jr s'est rendu à la Mairie de cette commune. Accompagné d'une délégation du BSEIPH et de l'Organisation des Handicapés de Petit-Goâve, M. Oriol a rencontré les maires adjoints M. Délord Desgranges et Mme Marie Raymonde Mainviel et a encouragé le cartel à tenir compte des besoins des personnes handicapées dans les projets, programmes et politiques de la commune.

**FIN**

#### Petit-Goâve

### Visite du BSEIPH à l'OHPG

L'Organisation des Handicapés de Petit-Goâve (OHPG) a reçu, le 21 Juin 2017, la visite du Secrétaire d'Etat Gérald Oriol Jr accompagné d'une équipe du Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées. A cette occasion, M. Oriol s'est entretenu avec des membres de l'association et en a profité pour distribuer des matériels adaptés et des kits alimentaires aux membres vivant dans des conditions difficiles.

**FIN**

#### Port-au-Prince

### Le BSEIPH sensibilise la BID

Le Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ont organisé un déjeuner-débat autour de la problématique du handicap à l'intention des cadres de la BID, le 30 juin 2017. Cette activité a été réalisée pour sensibiliser les cadres de la BID et les amener à mieux prendre en compte cette thématique dans leurs pratiques professionnelles.

**FIN**

## COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS (CNMP)

### AVIS

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), conformément à sa mission d'assurer la régulation et le contrôle du système de passation des marchés publics et des conventions de concession d'ouvrage de service public, se fait le devoir d'attirer l'attention des autorités contractantes sur l'impérieuse nécessité de respecter scrupuleusement les dispositions de **l'article 27 de la loi du 13 mars 2012 sur l'intégration des personnes handicapées** dans la préparation des dossiers d'appel d'offres relatives à la construction de bâtiments publics. Cet article stipule, en effet, que «**L'attribution d'un marché public, pour toute nouvelle construction de bâtiments publics, est conditionnée par la prise en compte dans le dossier de soumission, de l'accessibilité des personnes handicapées aux différents espaces ou installations**».

Conséquemment, en attendant l'inscription de cette disposition dans les dossiers standard, la CNMP invite les autorités contractantes à consigner dans les cahiers de charges des marchés de travaux les spécifications techniques relatives à l'accessibilité des espaces et des bâtiments aux personnes handicapées.

La **Commission Nationale des Marchés Publics** compte sur la collaboration de tous pour une application rigoureuse de cette mesure.

**LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS**



Activités du bureau central au cours du mois ainsi que les différents articles publiés sur le site officiel du BSEIPH

## Activités du BSEIPH

### EN BREF

#### Carrefour

### Le BSEIPH rend visite à l'Arche Haïti

Une équipe du Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées a visité les locaux de l'Arche Haïti à Carrefour, le 20 juin 2017. L'équipe a visité l'école spéciale pour enfants déficients intellectuels, les ateliers d'artisanat où des objets en macremé sont produits par les enfants et l'atelier de transformation alimentaire. Présente en Haïti depuis plus de 40 ans, l'Arche est aujourd'hui dans deux départements du pays : A Carrefour pour l'Ouest, à Chantal pour le Sud. L'institution se voue à l'éducation et à la formation des enfants et jeunes déficients intellectuels mais aussi à l'accompagnement de personnes handicapées en situation de grande vulnérabilité.

**FIN**

#### Port-au-Prince

### Le BSEIPH rencontre la CNMP

Le 6 juin 2017, le Secrétaire d'Etat Gérald Oriol Jr, la coordonnatrice de l'Unité Accessibilité Universelle et le consultant en gestion de projet du BSEIPH se sont entretenus avec les membres de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) en vue d'assurer une meilleure prise en compte des normes d'accessibilité universelle dans les projets de construction de l'Etat haïtien selon les vœux de la loi du 13 mars 2012 qui vise à protéger les droits des personnes handicapées. Cette rencontre a permis de cibler des actions, comme par exemple une séance de sensibilisation sur l'accessibilité universelle au profit, entre autres, de cadres de la CNMP chargés d'analyser les projets de construction.

**FIN**



Suivez-nous sur Twitter



@BSEIPH



## Journée Mondiale de l'Environnement 5 Juin

Encourageons l'inclusion des personnes handicapées dans toutes initiatives visant la protection de l'environnement



WI  
NOU KAPAB

[www.seiph.gouv.ht](http://www.seiph.gouv.ht)



## Galerie de photos:

*Rencontre avec la BID sur la problématique du handicap en Haïti*

